

Réunion des animateurs de SAGE des bassins Loire amont et Allier



Lempdes – 30 octobre 2009

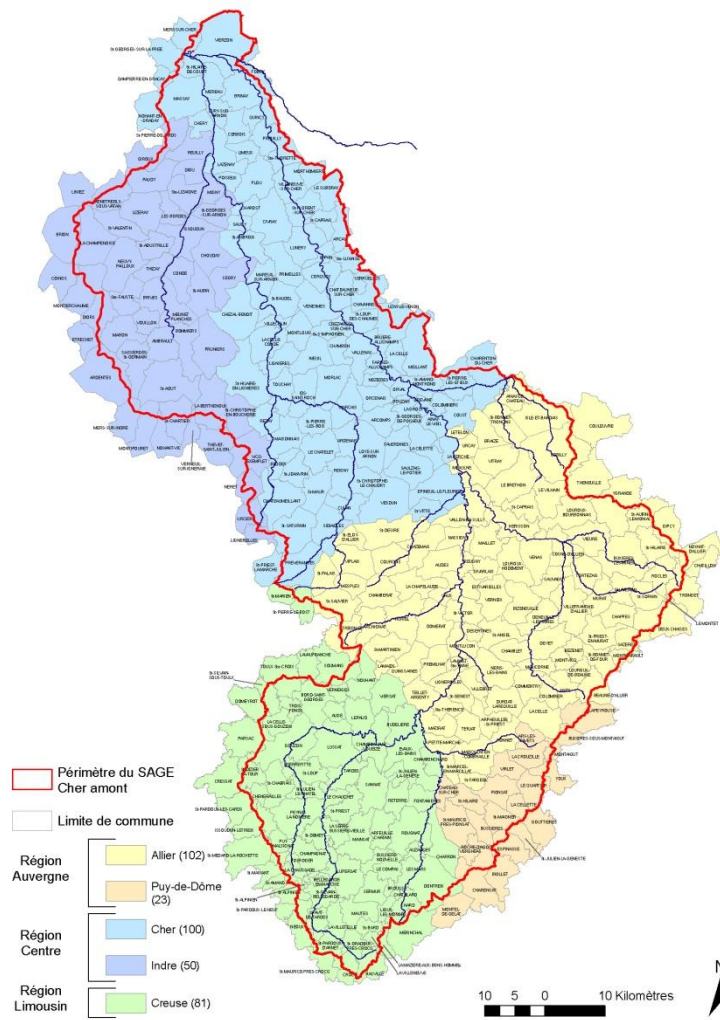
Ordre du jour

- Point 1 : Le SAGE Cher amont (points forts et difficultés)
- Point 2 : Zoom sur l'étude de définition des volumes prélevables



Point 1 : Le SAGE Cher amont (points forts et difficultés)

Limites administratives



Sources : BD Cartho, IGN

- Un vaste périmètre (6750 Km²) avec des sous-bassins de 1000 à 2000 Km².
- Un découpage administratif complexe (1 agence de l'eau, 3 régions, 5 départements et 355 communes).
- Des caractéristiques physiques et des enjeux différents entre l'amont et l'aval.
- Des liens étroits avec les territoires voisins (exemple : transfert AEP).
- Un bassin avec un historique en terme de gestion de l'eau (projet de barrage abandonné + CRE non mis en œuvre).

Les acteurs

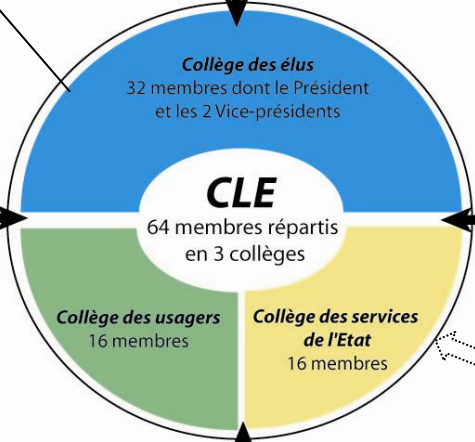
- Président apprécié, reconnu et disponible.
- Désignation fonctionnelle pour le collège des usagers qui facilite l'atteinte du quorum.
- Une composition initiale respectant les nouvelles modalités de la LEMA.

- Changement de Président suite à son décès
- Composition mixte pour le collège des élus donc difficultés pour gérer les mandats
- Désignation fonctionnelle pour le collège des usagers ce qui fragilise la concertation

- Légitime et reconnu sur tout le territoire
- Equipe pluridisciplinaire aux côtés de l'animateur.
- Difficultés de calage du calendrier de la CLE avec celui de l'EP Loire.
- Ancien MO du barrage de Chambonchard (« image » attachée à la structure).

- Composition opérationnelle
- Représentativité géographique

- Travail en commun permanent qui permet une certaine réactivité (exemple : recomposition de la CLE suite aux élections en 07/08)



- Valide techniquement les dossiers et CCTP
- Allonge le processus de validation
- Composition trop proche de celle du bureau pour les collèges des usagers et de l'état



- Améliore la concertation
- Valide des hypothèses de travail
- Démultiplie le nombre de réunions

Le financement

Généralités:

- Montant total prévisionnel (animation, communication et études) : 1 092 K€.
- Partenaires : AELB et collectivités concernées (CR+ CG).
- Clé de financement pour chaque type de dépenses.

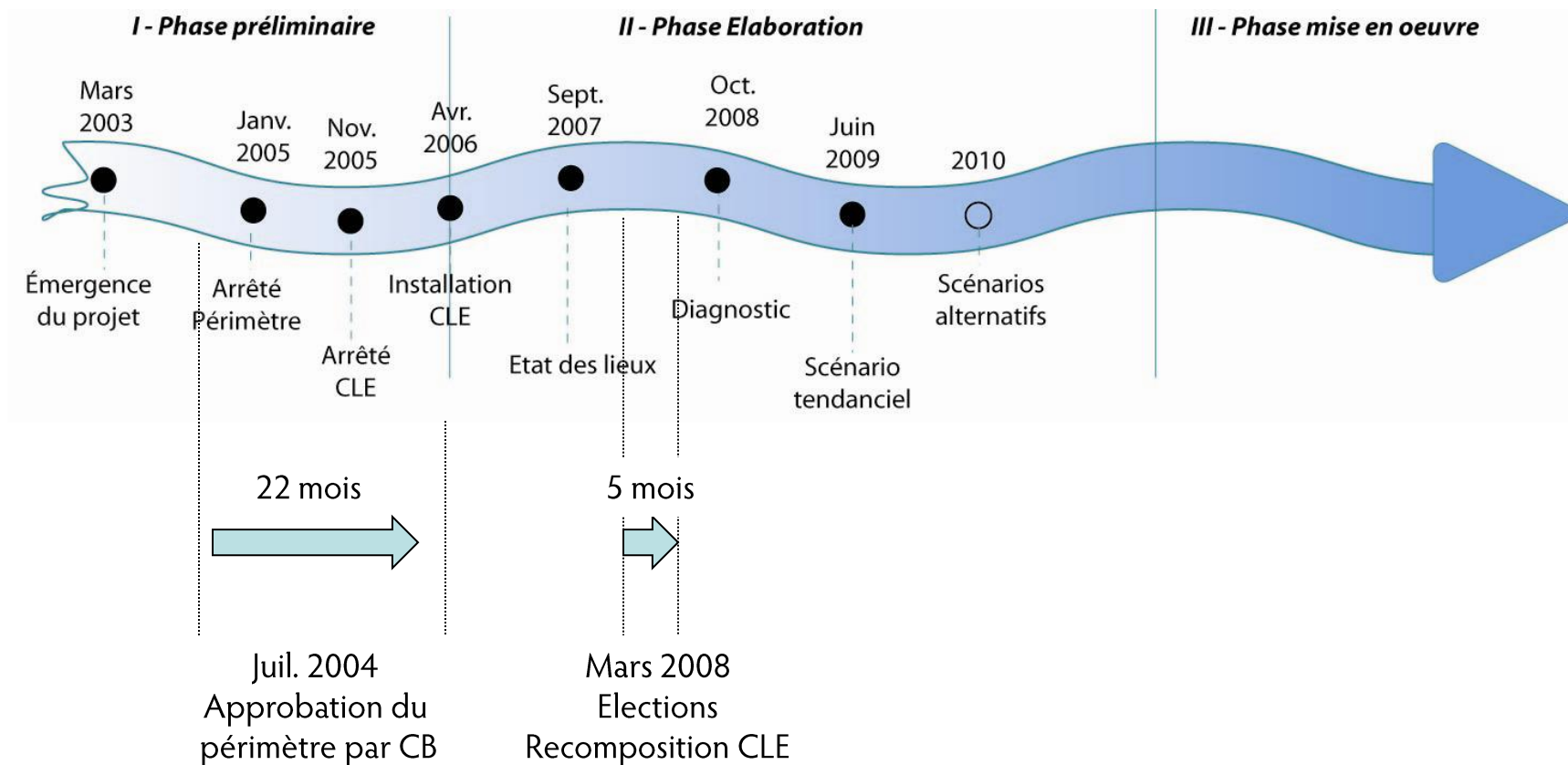


- Toutes les collectivités, excepté le CG36, sont membres de l'EP Loire et elles possèdent des reliquats de crédits de l'opération Chambonchard.



- Etablir un plan de financement intégrant les règles de financement de chaque partenaire.
- Obtenir un nouvel accord pour le financement des études issues du SDAGE et de la LEMA. De plus, elles allongent la procédure d'où problème de financement des dépenses d'animation.
- Conventionner avec le CG 36.
- Obtenir un cofinancement des études par les fonds FEDER régionaux (éligibilité, taux et règle sur autofinancement différents).

Les étapes d'élaboration



➤ L'état des lieux

| | |
|----------------|---------|
| Titulaire | Geo-Hyd |
| Montant (€TTC) | 175 734 |
| Durée (mois) | 24 |



- Des entretiens individuels (60) dès l'engagement de la procédure.
- L'état des lieux 2004 de la DCE comme base de travail.
- La création d'un système d'informations géographiques complet.
- Un atlas cartographique (63 cartes) sur lequel on peut s'appuyer.
- Une pré-localisation des ZH et la définition d'une méthode adaptée au périmètre.



- Des entretiens individuels qui consomment beaucoup de temps.
- L'absence de porté à connaissance par les services de l'Etat.
- Des données non-homogènes à l'échelle du territoire.
- Un temps de recueil des données très long.
- Un coût important d'acquisition des fonds de plan et base de données.
- Une liste bibliographique initiale incomplète.

➤ Le diagnostic

- Une validation des hypothèses de travail en commissions de travail ce qui a sûrement permis d'éviter les conflits en réunion de CLE.
- Des enjeux du SAGE et d'autres territorialisés.
- +** ○ Une présentation des enjeux sous la forme de tableaux synthétiques.
- Des cartes de synthèses pédagogiques ([diagnostic global](#)).
- Un document synthétique de communication intégré au marché.

- La validation du diagnostic avec une nouvelle CLE (élections de 03/2008).
- Un problème de définitions communes pour les termes objectifs - enjeux.
- ○ L'absence d'une hiérarchisation des 23 enjeux.
- Certains enjeux trop subdivisés (2-1 : sécuriser l'approvisionnement en eau des collectivités ; 2-2 : sécuriser l'approvisionnement en eau de l'agriculture, ...).

Autres informations :

- L'évaluation du potentiel hydroélectrique sur le SAGE s'est limitée aux résultats de l'étude de l'AELB.
- La lettre de cadrage pour l'évaluation environnementale demandée en 2008 mais aucune réponse à ce jour.

➤ Scénario tendanciel et bilan économique

| Titulaire | Geo-Hyd / SCE |
|----------------|----------------|
| Montant (€TTC) | 129 876 |
| Durée (mois) | 18 (prévision) |

- La poursuite des réflexions avec le même bureau d'études.
 - Le scénario tendanciel de la DCE comme base de travail.
 - Des entretiens avec les acteurs chargés de développement économique et de l'aménagement du territoire (coopérative, CCI, Pays, ...).
 - +** ○ Un bilan économique qui apporte de réelles informations (circuits financiers, montants investis/contributions, contributeur/bénéficiaire, impacts non-monétarisés).
 - Une liste réduite de 13 enjeux prioritaires et non-satisfaits par le scénario tendanciel devant faire l'objet de scénarios alternatifs.
 - Des cartes de synthèses pédagogiques.
-
- Beaucoup de temps pour rencontrer les acteurs.
 - L'élaboration du scénario tendanciel du SAGE dans un contexte particulier (révision du SDAGE, des ZRE et finalisation d'études prospectives locales).
 - ○ Des données financières non-bancarisées sur des chroniques aussi longues rendant le travail de recherche et de traitement fastidieux.

Le stage « ouvrages hydrauliques »

Méthodologie :

- Recueil d'éléments bibliographiques.
- Mise à jour de la base de données (champs + informations).
- Définition et apprentissage d'une méthode d'inventaire.
- Inventaires de terrain (95 ouvrages visités / 312).


| | |
|-------------------|-----------------------------|
| Titulaire | Etudiant MASTER 1 IMACOF |
| Montant (€TTC) | 1 330 (salaires + frais) |
| Durée (mois) | 2 mois |

+

- L'accompagnement de l'ONEMA (Définition de la méthodologie et réalisation des inventaires).
- Les arrêtés préfectoraux d'autorisation de pénétrer sur les terrains privés.
- Le prêt du matériel de mesures par la DIREN Centre.
- Le coût modéré et le financement de l'Agence de l'Eau au taux de 60%.
- Une base de données complétée (nbre ouvrages, informations, photos).
- L'indicateur « taux d'étagement » actualisé.

-

- Des problèmes pour avoir les données des syndicats gestionnaires.
- Faire migrer les données dans la nouvelle base seuils ONEMA-AELB



Point 2 : Zoom sur l'étude de définition des volumes prélevables

> Le contexte

● Le contexte réglementaire

La LEMA et le décret 2007-31 (09/07) prévoient :

- de restaurer l'équilibre quantitatif dans les zones en déficit (ZRE en Loire-Bretagne) ;
- l'engagement d'une gestion collective avec notamment l'OU pour l'irrigation.

La circulaire de 06/08 (relative à la résorption du déficit quantitatif) précise que le volume prélevable par chaque usage doit être déterminé dans les zones en déficit quantitatif. Le volume total autorisé devra ensuite être \leq à ce volume prélevable avant une date fixée par le PCB, au plus tard fin 2014.

Le CE prévoit que le règlement d'un SAGE peut définir les priorités d'usage de l'eau ainsi que la répartition des volumes globaux par usage.

● Le contexte local

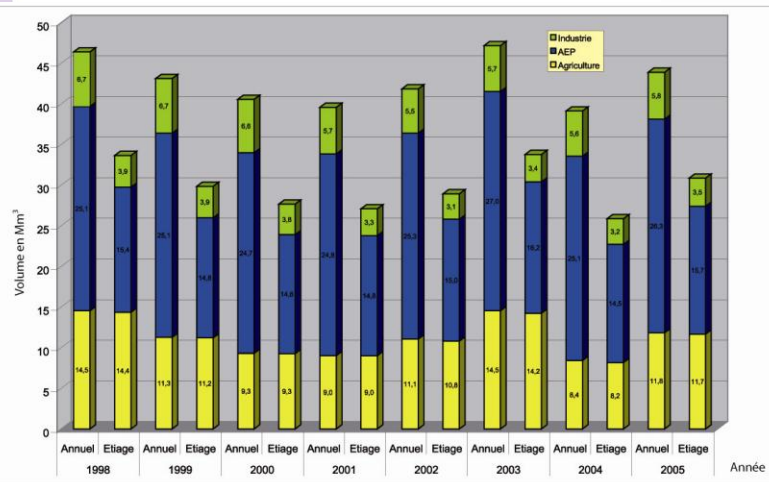
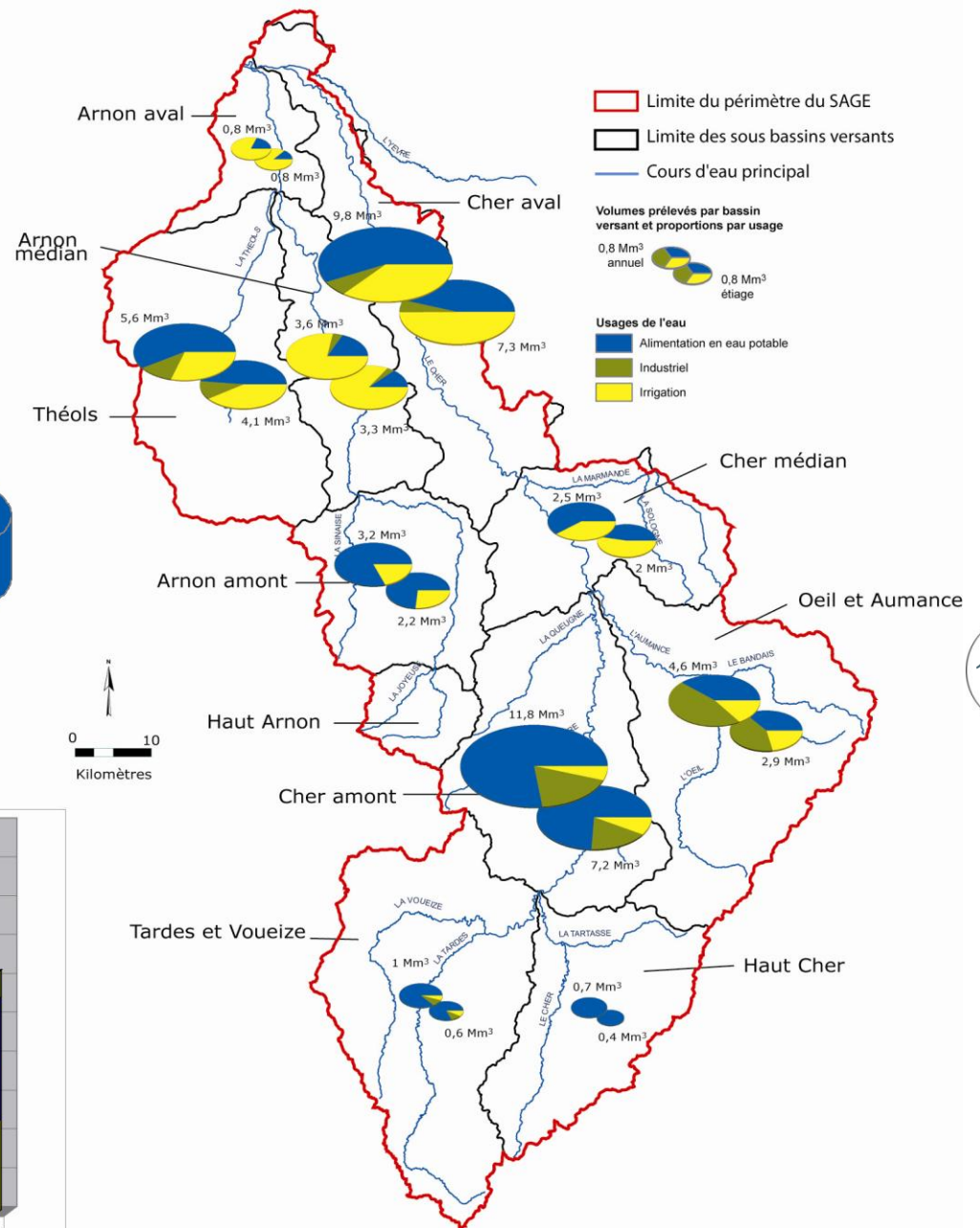
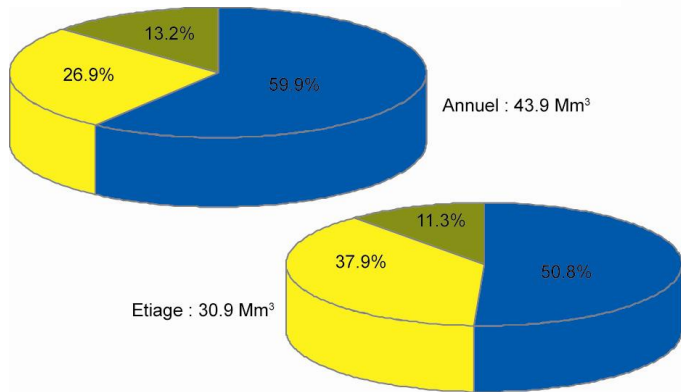
Bassin à l'aval de Rochebut, y compris les aquifères, classé en ZRE en 1994.



Des prélèvements compris entre 40 et 46 Mm³/an selon la pluviométrie, essentiellement dans les ressources superficielles (62%) et pendant la période d'étiage (70%). La répartition moyenne par usage est de 60% AEP, 27% irrigation et 13% industrie mais variation significative selon les secteurs.

Des organismes uniques créés (Allier) ou projetés (Cher-Indre) ayant besoin d'informations pour leur dossier d'autorisation de prélèvement.

Enjeu « gestion quantitative » définit par la CLE comme prioritaire



➤ L'étude

- L'objet : Définition des volumes prélevables qui permettent de respecter 8 années / 10 les objectifs fixés aux points nodaux.
- Le périmètre : le territoire du SAGE (souhait de la CLE d'inclure la zone hors ZRE car problème récurrent pour l'abreuvement).
- Durée prévisionnelle : 7 mois
- Budget prévisionnel : 50 K€
- Financement :

| | Agence de l'Eau | Autofinancement |
|----------|-----------------|-----------------|
| En ZRE | 80 % | 20% |
| Hors ZRE | 60% | 40% |
- La consultation des entreprises :
 - 14 entreprises ont retiré le DCE ;
 - 3 offres remises par le groupement DHI-ASCONIT, BRGM et EAUCEA.
- Le prestataire retenu : EAUCEA pour 49 347 €TTC .



Méthodologie proposée

- Découpage en unité de gestion basé sur des critères physiques et techniques et sur l'organisation des acteurs.
- Comparaison entre volumes prélevés et autorisations administratives.
- Vérification de la cohérence entre les débits de référence du SDAGE et ceux des arrêtés cadres départementaux.
- Définition de DO complémentaires et d'une piézométrie de référence si relation nappe-rivière confirmée statistiquement et par modélisation.
- Reconstitution de chroniques de débits naturels et détermination de débits de référence d'étiage naturel (QMNA, VCN10, ...).
- Détermination des volumes prélevables par méthode statistique et modélisation (simulation usages et analyse de la compatibilité avec la ressource disponible).
- Répartition par usage avec priorité pour AEP.
- Proposition de mesures de gestion pouvant être intégrées dans le règlement du SAGE.